LETTRE OUVERTE AUX AUTORITES ACADEMIQUES et MUNICIPALES de LESNEVEN

Messieurs.

Ayant fait de nombreuses conférences-débats dans le Finistère et en particulier à Lesneven sur « Les bénéfices et conditions d'une éducation bilingue précoce », je connais bien les méthodes et fonctionnements des écoles Diwan, que je peux comparer à celles d'autres filières bilingues en Bretagne et ailleurs.

C'est pourquoi je m'autorise à venir auprès de vous plaider pour le maintien dans ses murs de l'école Diwan de Lesneven qui comble un manque éducatif, car elle est la seule structure efficace de réappropriation de la langue bretonne, qui fut très longtemps niée et éradiquée dans la tradition scolaire française.

Comme vous le savez certainement, Diwan ne cherche pas à éradiquer le français, mais à compenser à l'école l'absence du breton dans la plupart des sphères sociales par une immersion en breton au cours des premières années de scolarité. Ce système aboutit à une maîtrise comparable du breton et du français en fin de primaire.

D'autre part, le refus qui serait opposé à Diwan de ses moyens habituels de fonctionnement équivaudrait à un déni grave de démocratie : celle-ci n'est pas synonyme de domination systématique d'une majorité, mais avant tout le respect dû aux minorités (si l'on veut bien se rappeler que le breton a été rendu minoritaire sur son propre territoire).

Il n'est d'ailleurs pas certain que de telles mesures restrictives soient en conformité avec l'esprit de la Constitution française qui reconnaît depuis peu que les langues régionales de France font partie de notre patrimoine national. Il n'est pas sûr non plus qu'une majorité de vos électeurs, même non bretonnants, soutiennent une mesure pénalisant de quelque manière l'apprentissage du breton par leurs enfants et peitits-enfants.

En concluant cette supplique, je voudrais souligner que le linguiste que je suis n'est pas dans une démarche corporatiste ou disciplinaire, mais s'inscrit dans un combat humaniste pour le respect de toutes les diversités linguistiques et culturelles. La langue bretonne fait partie intégrante de cette diversité et c'est l'honneur et le mérite pionnier de Diwan d'avoir lancé dès les années 1980 ce mouvement de respect de la diversité spécifique de la Bretagne et d'avoir servi de modèle aux filières publiques ou autres.

Je vous remercie d'avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à ma lettre et vous adresse mes salutations respectueuses et courtoises.

Gilbert DALGALIAN